

Quelques conseils pour éviter des erreurs qui risquent d'exclure des films de la sélection



1. La qualité du son : *Mon film est-il audible lors d'une projection ?*

Si beaucoup de cinéastes en herbe sont attentifs à l'image, nombreux aussi sont ceux qui négligent la qualité du son. Or, le son est tout aussi essentiel au film que l'image ! Et une sonorisation médiocre peut faire obstacle aux projections des films et justifier qu'ils ne soient pas sélectionnés.

Il faut notamment être attentif :

- A la clarté des dialogues : si je ferme les yeux, est-ce que je comprends sans peine ce que les personnages disent ?
- Au brouhaha : est-ce que la bande-son n'est pas parasitée par des sons qui rendent pénible et la compréhension et le confort de l'écoute (notamment en tournage extérieur) ?
- Aux écarts de volume : est-ce que les volumes sonores sont uniformes, n'y a-t-il pas soudain une augmentation ou une diminution qui pourraient perturber la projection ?

Pour s'assurer de ces éléments, il vaut mieux tester le film dans des conditions de projection similaires qui se rapprochent d'une salle. C'est-à-dire tester le son sur des haut-parleurs et non sur un casque. Comme par exemple sur une télévision.



2. Le contenu du film : *Est-ce que mon film ne reproduit pas ce qu'il dénonce ?*

Beaucoup de courts-métrages dénoncent le racisme d'un ou de plusieurs personnages en le mettant en scène. Au fil des éditions du Concours « à Films Ouverts », on constate un procédé récurrent qui consiste à montrer des scènes d'injures racistes ou de blagues racistes, ponctuées ensuite par un slogan ou une morale antiracistes.

Le risque est paradoxalement de faire de ces comportements aussi bien l'objet d'une critique que ce qu'on retiendra du film. Si un personnage fait une blague raciste, que retiendra le spectateur ? De quoi aura-t-il rit ? Retient-on la blague raciste ou le slogan ? Cela ne renforce-t-il finalement pas les préjugés ?

Il faut donc se demander ce qui constitue l'attrait du film pour le public, d'où le spectateur tire-t-il l'intérêt qu'il éprouve pour le film ?



3. Le contenu du film :

Est-ce que mon film est dans le thème du concours ?

Parfois l'approche des thèmes de l'interculturalité et du racisme ressort difficilement d'un court métrage, même si c'est clair dans la tête du réalisateur. Parfois aussi le thème est abordé sous des angles confus ou se confond avec d'autres formes de discriminations que celles liées aux cultures et aux origines comme le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Afin de clarifier l'intention, il sera demandé de joindre au film une ou deux phrases d'explication sur l'intention que poursuit l'auteur par rapport aux thématiques. Qu'avez-vous voulu dire ?

Voir la « Fiche descriptive » à joindre au film.



4. Normes & formats vidéo

Pour une production de qualité et conforme aux différentes normes de diffusion, il est recommandé de bien gérer le standard d'enregistrement et d'exportation des fichiers vidéo !

Pour le tournage, le standard de référence est la Haute Définition 1920 x 1080 lignes à 25 images/seconde en mode interlacé (50 images interlacées) ou progressif (25 images en progressif). *Toujours privilégier la plus haute qualité d'enregistrement proposée dans ces formats ! ! Prévoir des cartes SD de Haute Capacité & vitesse d'écriture vu la taille des fichiers générés !*

Pour l'exportation de votre montage, le standard de diffusion optimum est la Haute Définition 1920 x 1080 lignes (en 25 images/seconde). Le support physique optimal correspondant est le Bluray disc (en progressif ou interlacé).

Pour le concours « A Films Ouvert » nous vous demandons d'exporter votre film soit :

- En format H264 (.mp4) en 1920 x 1080 lignes en progressif (**HD 1080p 25**)
 - Ce fichier informatique est adapté pour diffusion sur ordinateur «multimédia»
- En format H264 (.mp4) en 1080 x 720 lignes en progressif (**HD 720p 25**)
 - Cette compression convient pour une diffusion optimale et fluide sur tout PC ou sur le web (Viméo, YouTube...)

Concernant l'envoi de votre film, il est possible, entre autres, de nous le transmettre sur support DVD. Dans ce cas, veuillez à utiliser le DVD comme « lecteur flash USB » pour y graver votre court métrage.



4. Encore quelques questions... à se poser.

Se mettre à la place du spectateur

Vous avez décidé de réaliser un court métrage. C'est sans aucun doute afin de faire passer une idée, un message, de partager une ou plusieurs expériences.

Différents genres narratifs peuvent être entrepris : fiction avec scénario, film d'animation, documentaire, reportage, clip musical, spot publicitaire, ... Le Concours autorise différents genres.

Quel que soit votre style, veillez :

- **À l'intérêt de votre propos : est-il susceptible d'intéresser les autres ? Apporte-t-il un contenu qui va susciter réflexion et débat ?**
- **Au rythme du film : est-ce que ce plan est nécessaire au film ? N'est-il pas trop long ? Est-il coupé au bon moment ?**
- **À sa chute... : votre histoire se termine-t-elle ? Il y a-t-il une conclusion ou une chute ?**

5. Les musiques et leur droit

Assurez-vous que vous pouvez utiliser la musique pour votre film de telle sorte qu'il puisse être diffusé en public et mis en ligne. En général, vous pouvez trouver des musiques libres de droits marquées par exemple par un label Creative Commons (cfr. creativecommons.org). Vous pouvez aussi obtenir l'autorisation des propriétaires de la musique (les musiciens ou les éditeurs).

Mais attention au piège Youtube !

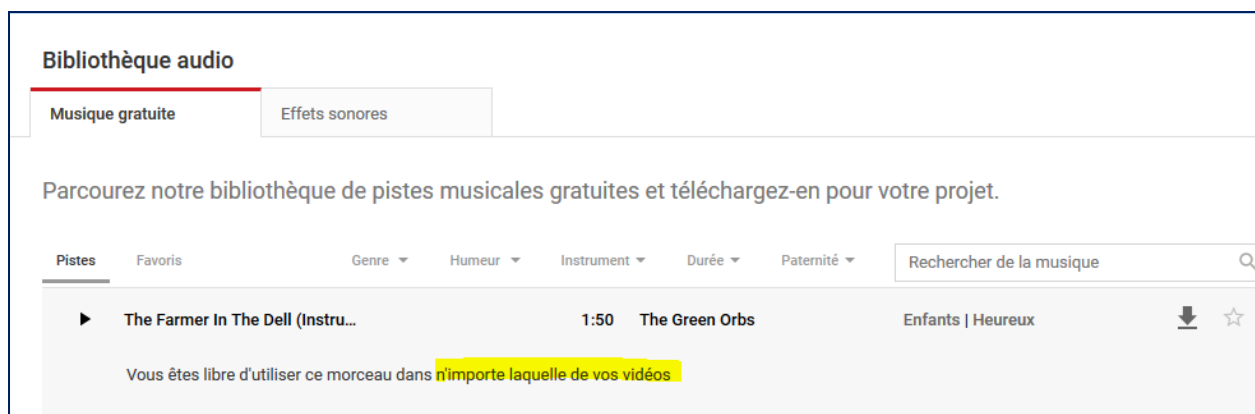
« YouTube », le piège à droits d'auteurs

Soyez particulièrement attentif sur YouTube vis-à-vis des droits d'auteurs !

1. La « bibliothèque YouTube » (YouTube Library en anglais) ... n'est pas libre de droit.

Celle-ci propose des musiques autorisée à être utilisées dans une vidéo qui n'est diffusée **que** sur la plateforme YouTube même si la formule « vous êtes libre d'utiliser ce morceau dans n'importe laquelle de vos vidéos » laisse entendre le contraire.

Rappel : Ce sera toujours le cas des musiques tirées de la « Bibliothèque YouTube ».



2. Cadre juridique de YouTube.

Si vous allez dans la partie concernant les droits d'auteurs sur YouTube

(<https://www.youtube.com/yt/about/copyright/fair-use/>) il sera fait mention des Fair Use Guidelines américain.

Comme affiché dans l'image ci-dessus, le paragraphe mentionne un concept similaire dans certaine législation d'autres pays. Ce n'est pas le cas de la Belgique.

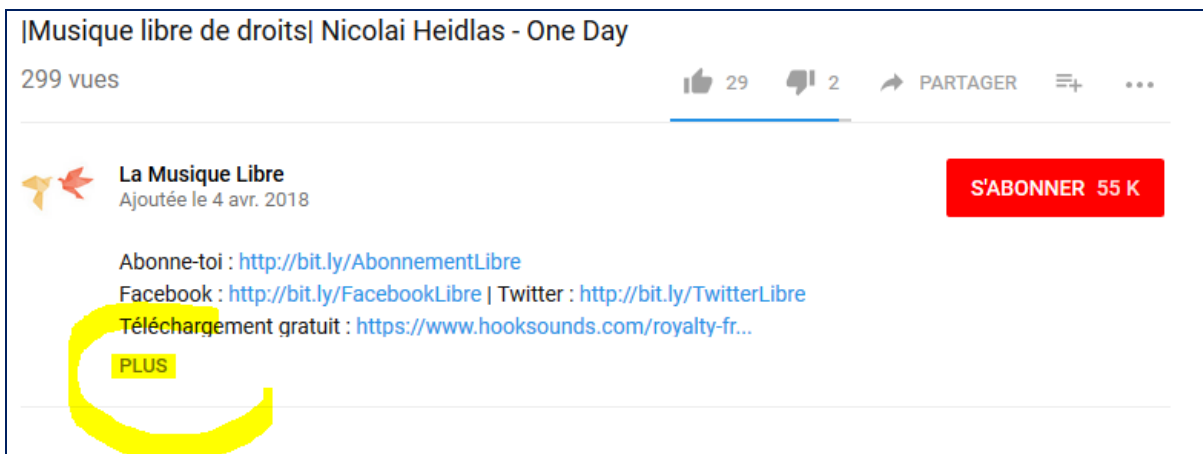
Fair use guidelines

Les pays appliquent différentes règles pour encadrer le droit d'utiliser des éléments sans la permission du titulaire des droits d'auteur. Aux États-Unis par exemple, les utilisations destinées à la critique, à des commentaires, à la diffusion d'informations, à l'enseignement ou à la recherche sont considérées comme des usages loyaux. Un concept similaire, appelé **utilisation équitable**, existe dans d'autres pays, et peut être appliqué dans des cas différents.

3. Cette musique trouvée sur Youtube est-elle libre d'utilisation ?

Lorsque vous recherchez une musique libre de droit (sur YouTube, ou autre) recherchez la mention de la licence Créative Commons ! (voir exemple ci-dessous).

Sur Youtube, vous trouverez quel type de licence s'applique à une vidéo dans sa boîte de description.



[Musique libre de droits] Nicolai Heidlas - One Day

299 vues

29 2 PARTAGER

La Musique Libre
Ajoutée le 4 avr. 2018

S'ABONNER 55 K

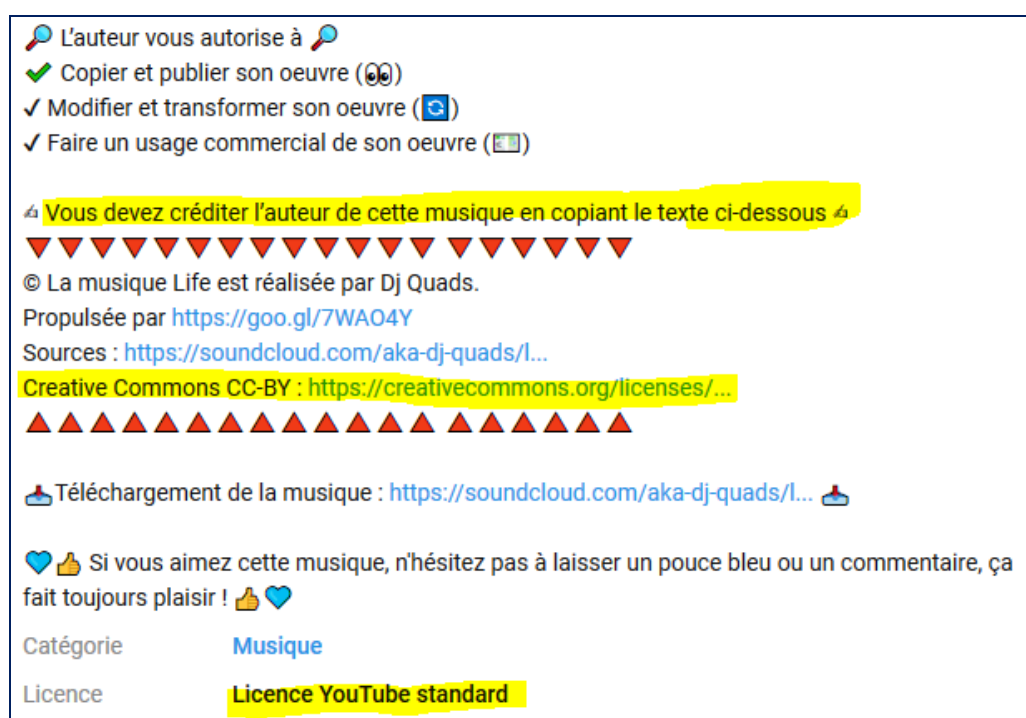
Abonne-toi : <http://bit.ly/AbonnementLibre>
Facebook : <http://bit.ly/FacebookLibre> | Twitter : <http://bit.ly/TwitterLibre>
Téléchargement gratuit : <https://www.hooksounds.com/royalty-fr...>

PLUS

Informations trouvées en bas de la boîte d'information d'une vidéo YouTube

Catégorie	Musique
Licence	Licence de paternité Creative Commons (réutilisation autorisée)

Il se peut parfois que la Licence marquée à la fin de la boîte de description ne fasse pas mention du Creative Commons (suite à un oubli de l'auteur de la vidéo, par exemple) mais est tout de même libre de droit comme le mentionne la description. Recherchez ladite mention dans le texte constituant la boîte de description.



L'auteur vous autorise à

- ✓ Copier et publier son oeuvre (CC)
- ✓ Modifier et transformer son oeuvre (BY)
- ✓ Faire un usage commercial de son oeuvre (NC)

⚠ Vous devez créditer l'auteur de cette musique en copiant le texte ci-dessous ⚠

© La musique Life est réalisée par Dj Quads.
Propulsée par <https://goo.gl/7WA04Y>
Sources : <https://soundcloud.com/aka-dj-quads/l...>
Creative Commons CC-BY : <https://creativecommons.org/licenses/...>

📎 Téléchargement de la musique : <https://soundcloud.com/aka-dj-quads/l...>

👍❤️ Si vous aimez cette musique, n'hésitez pas à laisser un pouce bleu ou un commentaire, ça fait toujours plaisir ! 🙌❤️

Catégorie	Musique
Licence	Licence YouTube standard

Des ressources à la rescousse

Pour vous aider dans votre projet

Tournez jeunesse !

Désormais, l'audiovisuel est à la portée de tous. Même avec un smartphone, il est possible de réaliser une petite vidéo. ACMJ et Média Animation proposent "Tournez jeunesse", un guide pratique pour les animateurs, enseignants et éducateurs. Il aborde les objectifs et la mise en route du projet, l'élaboration en groupe du scénario, du découpage et du storyboard. Il présente le matériel nécessaire et l'organisation du tournage. Il se termine par le montage et la diffusion du produit fini. Un tour complet de la production vidéo sous tous ses aspects. (Disponible au prix de 12 € + frais postaux 3 €)

<http://www.tournezjeunesse.be>



Ateliers préparatoires « à Films Ouverts »

Un petit coup de pouce avant d'entamer votre projet ? Média Animation propose aux futurs participants quelques séances au sein d'ateliers préparatoires au Concours. En quelques séances, vous aborderez :

- ❖ De la conception à la réalisation d'un film.
 - Quel point de vue adopter sur la multiculturalité ?
 - Quel impact de la médiatisation sur les clichés et les stéréotypes ?
 - Comment faire passer une idée dans un court métrage ?
- ❖ Concevoir un tournage, réfléchir à l'impact de la technique sur le contenu du film, aborder les étapes de la scénarisation, du tournage, du montage, ...



Renseignements : **A FILMS OUVERTS.be**